

## REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2021 COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

L'an deux mil vingt et un le vingt-trois juin, le Conseil Municipal de la **Commune de MONTEAUX**, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe DAMBRINE, Maire.

Présents : PH. DAMBRINE, JE PIGACHE, CH. BAGLAND, E. BIZIEUX, O. MACIA, CH. PALCOWSKI, X. GRIGNON, D. LEVEAU, B. SALESSE, Mmes, CI. MARIE-JULIE, L. NADOU-CHAUSSEON.

Absents : T. MORGAND, M-H. HUON, H. VERON, B. VIGREUX.

Pouvoirs : M-H HUON à Ph. DAMBRINE  
T. MORGAND à O. MACIA  
B. VIGREUX à CI. MARIE-JULIE

**Début de séance à 18 h 30.**

### SEANCE

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian PALCOWSKI.

#### 22/2021 – ACQUISITION DE FONDS DE COMMERCE

Le Conseil Municipal a décidé :

D'autoriser l'acquisition du fonds de commerce de l'épicerie au prix de 3 500 € avec abandon des loyers antérieurs et postérieurs à compter du 19/03 jusqu'à la date de cession du fonds de commerce.  
De supporter les frais de l'acte de cession qui s'élèvent à 3 300 € comprenant les frais de notaire.  
De donner tous pouvoirs à M. le Maire pour signer l'acte notarié.

**Décision : Adopté à l'unanimité.**

#### 23/2021 – DECISION MODIFICATIVE N°4 – ACHAT DE FONDS DE COMMERCE

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le transfert de la somme de 6 800 € effectué du chapitre 011 au chapitre 205 par l'intermédiaire des chapitres 023 et 021 en vue de l'achat de fonds de commerce.

**Décision : Adopté à l'unanimité.**

**Fin de séance à 19 heures 00.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Ph. DAMBRINE

